

Dans le prolongement de l'annonce de la fermeture du site INAO de Perpignan, François CALVET a souhaité interpeller, au travers d'une correspondance, le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Stéphane LE FOLL, en ces termes :

*&quot;Monsieur le Ministre,*

*Le monde agricole de mon département des Pyrénées-Orientales est à juste titre en émoi à l'annonce de la suppression de l'INAO (Institut National de l'Origine et de la Qualité) de Perpignan et à la délocalisation de son personnel sur Montpellier.*

*Cet organisme créé en 1936 avait déjà une antenne sur Perpignan en 1937 !!*

*L'INAO gère actuellement de nombreux dossiers stratégiques pour notre agriculture, tels que le Rouge du Roussillon, l'artichaut, les anchois de Collioure, l'huile d'olive, la Rosée et Vedell, l'AOP transfrontalier fromage et beurre, Côtes du Roussillon Villages...*

*Les conséquences de cette suppression dans notre département déjà sinistré, serait préjudiciable à l'équilibre régional du Languedoc-Roussillon tant sur le plan historique que culturel avec des effets perturbateurs sur l'organisation et l'économie elle-même.*

*Elle perturberait le développement du partenariat en matière de signes officiels d'origine et de qualité tel qu'il s'engage actuellement avec l'Espagne de par sa configuration.*

*Elle constituerait une perte d'accessibilité et de réactivité que les moyens techniques ne pourraient suppléer.*

*Elle serait également une entrave pour ne pas dire une perte du large champ de compétences en matière de filières agricoles dont s'occupe le site.*

*La compétence des agents du site est telle qu'ils assurent un appui incontournable aux porteurs de projet et assurent la protection des terroirs agricoles dans un département méditerranéen fortement impacté par la pression touristique et foncière.*

*Cette annonce a particulièrement été mal vécue par tous les habitants des Pyrénées-Orientales à qui on vient d'annoncer dans le même temps que le TGV, dans son chaînon manquant Perpignan/Montpellier, était reporté sine die et où il existe des menaces sérieuses sur notre Université. Le projet de loi sur l'enseignement supérieur et la recherche actuellement en discussion au Sénat fait craindre à terme la disparition de notre Université au profit de l'Université de Montpellier.*

*Dans un tel contexte, vous comprendrez Monsieur le Ministre, que nous ne pouvons que partager les inquiétudes du monde agricole à l'annonce de la délocalisation de l'INAO.*

*Pour toutes ces raisons, je vous remercie à l'avance d'envisager toutes les solutions qui vous permettraient de stopper ce processus et de conforter, au contraire, l'INAO dans notre département.&quot;*